

Oui, monsieur l'Orateur, nous affrontons un problème dont la solution est coûteuse. Il faudra que la société canadienne dépense sur une période donnée plusieurs milliards de dollars pour rationaliser l'usage de ses ressources en eau et pour remédier aux dégâts que nous avons causés au cours du dernier siècle. Mais demandons-nous combien il en coûterait de ne rien faire. Pour commencer, on peut dire qu'une menace pèse sur tout notre mode de vie, voire peut-être sur notre vie même. Si nous ne faisons rien, en effet, pour enrayer la pollution de l'air et de l'eau, si nous laissons le milieu naturel se dégrader davantage, nous risquerons en fin de compte de bouleverser l'équilibre écologique et climatologique dont notre vie même dépend.

Même si ce problème n'a pas encore atteint ce degré d'acuité, notre société risque de le payer très cher. Il n'est pas difficile d'imaginer que le jour n'est pas loin où nulle part on ne trouvera à bonne distance de nos villes d'endroits pour se baigner dans une rivière ou un lac naturel, d'endroits accessibles où le poison puisse encore vivre, ou tout simplement d'endroits où l'on puisse se promener au bord d'un agréable ruisseau. Dans cette société, on trouvera deux voitures dans chaque garage, mais il n'existera aucun but de sortie en plein air. Oui, nous aurons des vêtements impeccables lavés automatiquement, mais y aura-t-il un endroit où nous pourrions porter ces vêtements blancs comme neige? Quelle calamité, n'est-ce pas, pour la société! Mais si nous agissons maintenant, ni nous ni nos enfants n'auront à la subir.

Il faut également considérer les dépenses à engager. L'eau souillée par l'homme doit être de nouveau purifiée pour son propre usage. Or, purifier l'eau que nous avons d'abord salie, cela coûte cher. Ne vaut-il pas infiniment mieux purifier nos eaux usées avant de les laisser s'écouler dans nos rivières? Nous bénéficierions alors du double avantage de cours d'eau propres et de coûts de purification très nettement inférieurs pour le traitement de l'eau à réutiliser.

Il y a d'autres dépenses à envisager encore. Notre pollution risque de tuer le saumon qui remonte certains de nos fleuves côtiers. En même temps disparaîtrait aussi bien une source de revenus que de plaisir. La pollution menace également nos autres pêcheries dont la disparition entraînerait celle du gagne-pain et du mode de vie de milliers de Canadiens. Notre industrie touristique dépend dans une mesure non négligeable de la propreté de nos cours d'eau, rivières et lacs. Certes, ce n'est pas à vous que j'ai besoin de rappeler l'importance de cette industrie. Je suis formel: nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas faire de plan pour l'avenir! En effet, si nous perdons l'usage de notre ressource la plus im-

portante, cet avenir sera bien morne en vérité!

Le problème découle de l'utilisation peu sage qui a été faite d'une ressource gratuite. Nous pouvons tirer du passé une bonne leçon, à savoir que l'utilisation d'une ressource gratuite, si elle n'est pas planifiée et si elle est laissée sans contrôle, conduit directement au désastre. Le premier principe posé par le projet de loi sur les ressources en eau du Canada et les experts de toutes opinions qui se trouvent au Canada est que nous ne pouvons plus nous permettre de laisser utiliser nos eaux sans planification ni contrôle. Chaque individu, chaque industrie, chaque municipalité ne peut plus utiliser ces ressources comme il le juge bon. C'est dans cette liberté absolue, ce laissez-faire, que réside l'erreur du passé et le désastre pour l'avenir. Ceux qui se servent de nos eaux doivent en payer l'utilisation, soit en nettoyant les déchets qu'ils déposent dans nos bassins fluviaux, soit en payant d'autres personnes pour faire ce nettoyage à leur place. C'est là la substance même de la loi sur les ressources en eau du Canada et l'essence de sa structure: l'utilisateur doit payer l'épuration de l'eau, sa remise en l'état où il l'a trouvée, et au besoin, son amélioration. Le résultat, il est vrai, se traduira peut-être en coûts directs plus élevés pour certaines marchandises et pour certains services. Mais en considérant ces coûts, nous devons nous rappeler que d'autres utilisateurs, qui ont aussi le droit de s'attendre à ce que l'eau qu'ils reçoivent soit claire et de bonne qualité lorsqu'elle leur parvient, feront des économies. Nous devons également nous rappeler qu'il n'y a aucun moyen d'éviter ces coûts et en même temps de maintenir notre mode de vie. Tous les membres de la société doivent en définitive payer et tous y gagneront.

Comment, pour atteindre ces objectifs que j'ai mentionnés en général, avons-nous l'intention de procéder sous le régime de la loi sur les ressources en eau du Canada? Depuis plusieurs mois, nous mettons au point un plan d'attaque pour résoudre ces problèmes. Ce plan fait partie de la loi sur les ressources en eau du Canada. Mais avant que je vous parle des principaux aspects du bill, permettez-moi, pour la gouverne des députés, de vous expliquer comment nous avons abordé le problème.

Physiquement ou géographiquement, le Canada représente sous certains aspects un cas vraiment unique en ce qui concerne les problèmes de gestion des ressources en eau. Nous avons une faible population et pourtant nous avons d'énormes bassins fluviaux et de très importantes ressources en eau. Nous avons exploité ces ressources une à la fois,